



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DE L'ÉDUCATION,
*en charge de la fonction publique,
de la recherche et de l'enseignement supérieur*

N° 51872 / MTF / DGEE /

Pirae, le 25 OCT. 2017

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS
Le Directeur général

Affaire suivie par :
Stéphanie SANQUER

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles publiques primaires
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré de l'enseignement public
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré de l'enseignement privé

s/c de Madame la directrice de l'enseignement catholique
s/c de Monsieur le directeur général de l'enseignement protestant
s/c de Monsieur le directeur de l'enseignement adventiste

Objet : Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS), actualisation 2017/2018

P.J. : - Note technique : Procédure d'actualisation du PPMS
- Dossiers Ecole / Circonscription / Etablissement (Formulaire)

L'école a le devoir d'assurer la sécurité des élèves, mais également de prévoir des activités d'enseignement en lien avec l'éducation à la sécurité. A tout moment, une école ou un établissement peut être amené à affronter une situation de risque majeur.

Aussi, je vous rappelle à vos obligations et vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de mettre en place ou d'actualiser vos PPMS.

La mise à jour des noms et coordonnées téléphoniques des responsables est indispensable afin de garantir l'efficacité de la gestion de crise.

Vous trouverez ci-joint une note technique, accompagnée de trois dossiers, relative à l'actualisation du PPMS.

Les délais de transmission sont les suivants :

- **Mardi 05 décembre 2017** : Retour circonscription pour les écoles
- **Jedi 14 décembre 2017** : Retour DGEE pour les circonscriptions et les établissements

Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités et votre collaboration sans faille.

Copies :

Pour la Ministre et par délégation

